



### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE  
ifr@ut-capitole.fr  
Manufacture des tabacs 21 allée de Brienne  
31042 Toulouse cedex 9 - France



### PLAN D'ACCÈS UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



## La constitution européenne de la France



UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE  
21 et 22 septembre 2017  
Amphi colloque  
MANUFACTURE DES TABACS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:  
<http://ifrdroit.ut-capitole.fr/>



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



Programme GLM



Colloque organisé par l'IFR  
et l'IRDEIC CEEC en  
partenariat avec  
l'IDETCOM et l'IMH

Affiche GLM

**Jeudi 21 septembre -14h**

***Allocutions d'ouverture***

Mme Corinne Mascala, présidente de l'université Toulouse I-Capitole  
Monsieur Philippe Nelidoff, doyen de la Faculté de droit de Toulouse

Grand témoin : Monsieur le président Vassilios Skouris

***Propos introductifs***

Hélène Gaudin  
Professeur à l'Université Toulouse I-Capitole

***Atelier 1– Les droits fondamentaux***

*Prééminence du droit et Etat de droit dans leur dimension substantielle et procédurale : autour de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, Joël Andriantsimbazovina*

*Dignité de la personne humaine, solidarité et égalité dans la jouissance des droits fondamentaux : autour du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, Xavier Bioy*

*Ce que la Charte de l'environnement a d'europpéen, Julien Bétaille*

*Discutants : Pierre Egéa et Claus-Dieter Classen*

***Atelier 2 – Le pouvoir législatif et financier et le pouvoir exécutif***

***1<sup>er</sup> sous thème- Le pouvoir exécutif***

*Exécutif bicéphale et dédoublement fonctionnel au sein de l'Union européenne, Francette Fines*

*La ratification référendaire des traités européens, autour de l'article 11 de la Constitution, Pierre Roujou de Boubée*

*Droits européens et fonction consultative du Conseil d'Etat, Marie Gautier (sous réserve)*

*Discutants : Grégory Kalflèche et Sébastien Saunier*

***2<sup>ème</sup> sous-thème – Le pouvoir législatif et financier***

*Le parlementaire national, parlementaire européen ? Sophie de Cacqueray*

*Procédure législative générale et droit européen, Vincent Dussart*

*L'influence européenne sur l'exercice par le Parlement national de sa compétence fiscale, Sophie de Fontaine*

*Souveraineté budgétaire et encadrement européen des finances publiques, Fabrice Bin*

*Discutants : Pierre Esplugas- Labatut et Xavier Magnon*

**Vendredi 22 septembre – 9h**

***Atelier 1 – Le pouvoir judiciaire***

*Le Conseil constitutionnel, nouvel acteur européen ? Xavier Magnon*

*L'autorité judiciaire et son indépendance, autour de l'article 64 de la Constitution, Thierry Renoux*

*L'autorité judiciaire et la liberté individuelle, notion constitutionnelle, notion(s) européenne(s), Antoine Botton et Guillemine Taupiac (sous réserve)*

*La relecture européenne de principes fondamentaux du droit administratif grec, Vassiliki Kapsali*

*Le juge administratif grec entre européanisme et ethnocentrisme, Georges Karavokyris*

*Discutants : Joël Andriantsimbazovina et Marc Blanquet*

***Atelier 2 – L'Etat***

*Les langues régionales et l'Europe, autour de l'article 75-1 de la Constitution, Didier Guignard*

*2003-2015, douze ans d'influence souterraine de l'Europe sur l'évolution institutionnelle de la décentralisation française, Arnaud Duranthon*

*Discutant : Serge Regourd*

**Vendredi 22 septembre – 14h**

***Atelier sur l'Etat (suite)***

*Identité, souveraineté et Europe : autour des articles 1, 2 et 3 de la Constitution, Xavier Magnon*

*La protection de l'identité constitutionnelle de la France, Marc Blanquet*

*Les droits européens, facteurs de bouleversement de la hiérarchie des normes, facteurs de bouleversement de la conception de l'Etat, autour des articles 54, 55 et 88-1 de la Constitution, Baptiste Bonnet*

*De quelques interférences entre procédure de révision constitutionnelle et procédure de révision des traités de l'Union, autour des articles 54, 88-1, 88-5 et 89 de la Constitution, François-Vivien Guiot*

*Discutants : Vassilios Skouris, Hélène Gaudin et Stéphane Mouton*

